

Examen de redacteur dossier rejeté après épreuves

Par sevfranck

je me suis inscrite à un exam de redacteur en expliquant qu'il me manquait 1 journée pour les conditions d'accès. on m'a répondu qu'aucune dérogation n'était accordée mais que les dossiers étaient contrôlés après les dates lim d'inscriptions. j'ai reçu ma convoc pour l'écrit . j'ai été admissible à l'oral et le jour des résultats finaux j'ai reçu une lettre AR m'indiquant que je ne remplissais pas les conditions.

Outrée je ne sais pas quoi faire : Tribunal administratif ou non.

merci de me répondre

urgent